Corrèze magazine

Le mensuel du Conseil général de la Corrèze - N° 80 - Juin 2010

www.cg19.fr

La Martière : les nouveaux atouts du centre de vacances

Pages 16-17

Aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne : des objectifs ambitieux à l'horizon de l'année 2015

Page 14

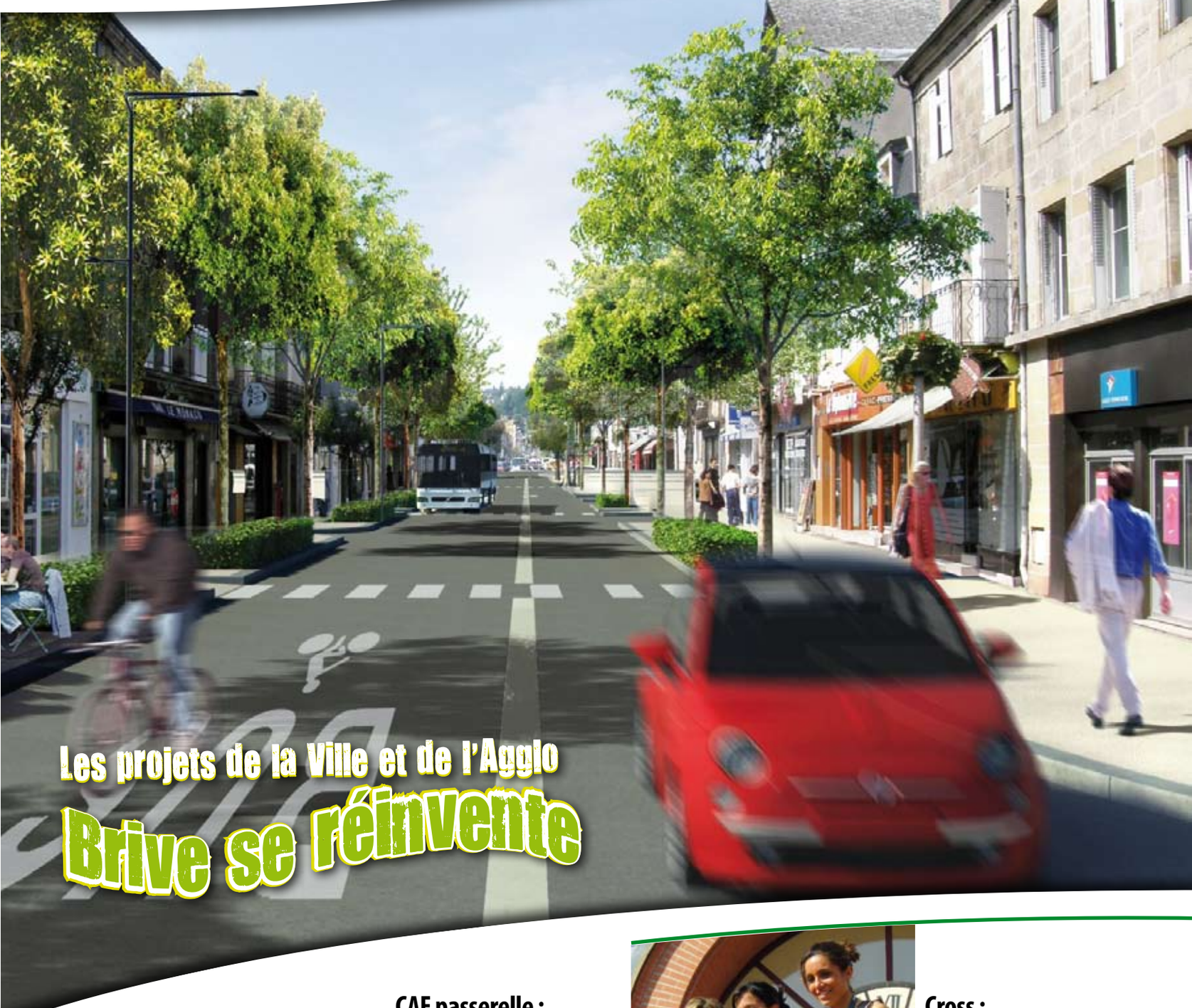

Les projets de la Ville et de l'Agglo

Brive se réinvente

CORRÈZE
Conseil Général

CAE passerelle : le Conseil général embauche 100 jeunes pour un an

Pages 4 et 5

Cross : l'espoir au pas de course pour Patricia Laubertie

Page 19

Rugby : le bon pied de Melvyn Soulier

La finale de la quatrième édition du Challenge du jeune buteur, organisé par le Conseil général, s'est déroulée à la mi-temps du match CABCL-Toulon, dernière rencontre de la saison pour les Brivistes. Douze jeunes rugbymen de moins de 15 ans, sélectionnés cet hiver à Bugeat, ont été jugés sur leurs qualités de jeu au pied. Quatre exercices étaient au menu : coup de pied de dégagement, drop, coup de pied rasant et pénalité. Melvyn Soulier, licencié à l'école de rugby du Causse Corrézien (Larche), l'a emporté devant Jean-François Chabrerie (Entente Naves-Seilhac-Lagraulière) et Damien Dubois (ASPO Brive).

RD 1120 : le créneau bientôt en service

Malgré un hiver rigoureux, des contraintes environnementales et un terrain escarpé, la voie supplémentaire pour véhicules lents, entre Laguenne et Les Jordes, sur la RD 1120, sera terminée comme prévu pour cet été. Ce premier créneau de dépassement, parmi les quatre prévus dans le programme de travaux sur cette route entre Tulle et la limite du Cantal, sera mis en service début juillet. Le prochain chantier concernera, dès le mois d'octobre, la création du créneau des Jordes Sud (dans le sens Argentat-Tulle), d'une longueur de 1 700 m.

Les forçats de La Guierle

Les 8e championnats du monde des 24 heures de course à pied, qui se sont disputés à Brive, ont souri aux concurrentes françaises qui ont moissonné le titre individuel et celui par équipes. La nouvelle championne du monde, Anne-Cécile Fontaine, a couru 239,797 km en 24 heures ! Chez les hommes, le Japonais Shingo Inoué a bouclé sa journée (nuit comprise) en Corrèze en affichant 273,708 km au compteur. Ces deux-là connaissent bien désormais le quartier de La Guierle où se déroulait l'épreuve. Licenciée au Pays de Brive athlétique club, l'Allassacoise Sylvie Peuch a fini cinquième.

SOMMAIRE N° 80 - JUIN 2010

| 4 | ACTUALITÉ
- Une passerelle vers l'emploi pour 100 jeunes
- Chanteix : Un tremplin en zinc pour les groupes émergents
- Challenge Destination entreprise : Le sac malin emballe le jury

| 7| RÉUNION CANTONALE
- Bort-les-Orgues : Un message de confiance dans l'avenir

| 8 | DÉCISIONS DU DÉPARTEMENT

| 9 | DOSSIER
- Les projets de la ville et de l'agglo : Brive se réinvente

| 14 | ÉVÉNEMENT
- Aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne : Des objectifs ambitieux à l'horizon et des retombées économiques attendues

| 15 | ENVIRONNEMENT
- Les nombreux avantages du "fauchage raisonné"
- Réduction des déchets

16 | ÉVÉNEMENT
- La Martière : Les nouveaux atouts du centre de vacances

| 18 | CULTURE
- Sur les traces d'Edmond Dartevelle

| 19 | SPORT
- L'espoir au pas de course pour Patricia Laubertie

| 20 | EXPRESSION

| 21 | AGENDA

NUMEROS UTILES

Accueil Conseil général
05 55 93 70 00
Numéro vert personnes âgées
0 800 00 19 19
Corrèze Téléassistance
05 55 86 11 01
Maison Départementale du Handicap
05 55 93 49 10
Centre de réservation des transports
05 55 179 119
Renseignements sur le RSA
05 55 93 74 29

ORDICOLLEGE plate-forme technique
N°Azur 0 810 00 41 19
PRIX APPEL LOCAL

Corrèze magazine

Conseil Général de la Corrèze
9, rue René et Emile Fage - BP 199 - 19005 Tulle cedex
Tél. : 05 55 93 72 30 - Courriel : correzemag@cg19.fr
Numéro ISSN : 1622-8464 - **Tirage :** 116 000 exemplaires
Impression : Rivet Presse/Edition - **Distribution :** La Poste

Directeur de la publication : François Hollande
Rédacteur en chef : Jacques Spindler
Conception graphique : Bernard Roussely
Coordination / PAO : Bernard Dubois
Rédaction : Thierry Mazaud, avec les Services du CG 19
Photos : R. Dumond-CG19, F. Avril, D. Courrèges, S. Marchou, H. Dubois et T. Mazaud

Prochain numéro : juillet-août 2010
Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé dans le cadre de l'écolabel FSC qui assure que la production du papier garantit la gestion durable des forêts

Vous constatez des problèmes dans la distribution ou vous ne recevez pas Corrèze Magazine ? Appelez le 05 55 93 74 62 ou signalez votre situation par courriel : correzemag@cg19.fr

Une version sonore gratuite est disponible pour les non voyants. Contactez-nous au 05 55 93 74 62

François Hollande
Président du Conseil général
Député de la Corrèze

Mobilisation pour les jeunes

Qu'ils soient diplômés ou sans qualification, les jeunes, en Corrèze comme ailleurs, sont ceux qui risquent de payer le plus lourd tribut à la crise économique. C'est pourtant sur eux que repose notre avenir. C'est la raison pour laquelle le Conseil général a voulu doter nos enfants des meilleurs outils propres à favoriser leur réussite scolaire et à faciliter leur insertion professionnelle.

Equiper les écoles de notre département de technologies numériques avec le concours de l'Etat et mettre des ordinateurs portables à la disposition des collégiens procèdent de cette volonté.

C'est dans ce même esprit de solidarité et de soutien que le Département met en place un nouveau système d'aides aux séjours linguistiques et aux vacances dans les centres du Conseil général, à La Martière et à Chamonix : désormais, toutes les familles peuvent en bénéficier. De même, nous avons augmenté les concours financiers aux centres de loisirs communaux ou intercommunaux.

Mais la préoccupation majeure des familles demeure l'emploi. Nous avons donc décidé de proposer une initiation professionnelle à 100 jeunes Corréziens pendant un an dans les services du Département. En utilisant un dispositif mis en place par l'Etat, les contrats d'accompagnement à l'emploi ou "CAE passerelle", il s'agit de permettre à 100 jeunes, au bout d'un an, d'être embauchés dans le secteur privé. Ce processus d'insertion sera assuré en liaison avec les Missions locales, le Pôle Emploi et les organisations d'employeurs (MEDEF, CGPME…) et les chambres consulaires.

Ces 100 postes ne suffiront pas, bien sûr, à résorber le chômage des jeunes en Corrèze. C'est pourquoi j'invite d'autres collectivités et des associations à créer à leur tour des "CAE passerelle". Le Conseil général, pour sa part, est déterminé à faire davantage puisqu'il va susciter la création de 100 emplois supplémentaires destinés à des jeunes en difficulté grâce à de nouveaux chantiers ou ateliers d'insertion.

Ces dispositifs ne sont pas forcément simples à mettre en œuvre et la garantie d'un emploi au terme du contrat n'est pas assurée. Mais c'est là un enjeu majeur : pour garder ses jeunes, la Corrèze doit leur offrir un métier, ou du moins une chance de plus, et donc un avenir, en tout cas un espoir de vivre correctement et dignement, sur son territoire.

Contrats d'un an dans les services du Conseil général

Une passerelle vers l'emploi pour 100 jeunes

Dans le cadre du dispositif des contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE Passerelle), le Département va recruter 100 jeunes au sein de la collectivité avec pour objectif de consolider leurs compétences et de les faire embaucher, au bout d'une année, dans des entreprises du secteur marchand.

Au coté de Jean-Claude Chauvignat, conseiller général chargé de l'insertion, François Hollande a présidé avec le préfet la première réunion du comité de suivi des CAE.

La Corrèze compte quelque 1 200 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, soit 17 % des chômeurs recensés dans le département. L'objectif des CAE Passerelle créés par l'Etat et mis en place en Corrèze par le Conseil général est *«de permettre aux jeunes d'être recrutés en entreprise grâce à l'expérience acquise au sein de la collectivité»,* explique Jean-Claude Chauvignat, conseiller général en charge de l'insertion.

Les premiers emplois ont été pourvus dès le début du mois de juin. Une montée progressive des recrutements est prévue jusqu'en septembre, avec notamment l'accueil de 25 CAE dans les collèges, au côté des agents techniques et de service du Conseil général.

Un tuteur volontaire

Un agent de la collectivité endossera, sur la base du volontariat, le rôle de tuteur et accompagnera chaque jeune recruté vers sa professionnalisation, objectif premier du dispositif. Dans cet esprit d'accompagnement, le contrat prévoit également des périodes d'immersion en entreprise (25% de la durée du contrat par périodes d'un mois maximum).

Pour faciliter les contacts avec les entreprises et mettre en place ces stages, le Département s'est entouré de partenaires comme le Medef de la Corrèze et la CGPME.

«Nous ne garantissons pas l'emploi, précise François Hollande, *mais nous faisons en sorte de donner un atout de plus et un débouché aux jeunes de cette catégorie d'âge qui rencontrent de réelles difficultés. C'est très angoissant pour eux et pour leurs parents. C'est pour nous une obligation morale, mais aussi économique puisqu'il s'agit de garder sur notre territoire des jeunes très bien formés».* Le président du Conseil général ajoute : *«Ce que nous engageons est innovant et exemplaire. Le système peut parfaitement être généralisé dans d'autres collectivités».*

CAE, mode d'emploi

Le dispositif s'adresse à tous les jeunes Corréziens âgés de 16 à 25 ans, de tous niveaux (diplômés ou non) et rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi.

Le Conseil général réceptionne les candidatures et les transfère aux Missions locales et à Pôle emploi, qui composent le comité opérationnel de pré-sélection. Ce dernier a la charge de vérifier l'éligibilité des candidatures et la pertinence du CAE Passerelle pour les candidats.

Le contrat est d'une durée d'un an, non renouvelable. Le temps de travail hebdomadaire est de 23 heures. Le contrat est financé par l'Etat à hauteur de 90%, le Conseil général s'acquittant pour sa part de 157,70 € par personne et par mois.

La répartition des 100 postes

Les postes proposés aux 100 jeunes dans les services du Conseil général ont été choisis en fonction des possibilités d'emploi qui pourront leur être offertes ensuite dans le secteur privé.

Ces postes sont répartis dans les domaines d'activités suivants :

- **Restauration : 9**
- **Bâtiments et travaux publics : 29**
- **Entretien et nettoyage : 23**
- **Informatique et technique : 17**
- **Secrétariat et administration : 10**
- **Environnement : 4**
- **Animation : 2**
- **Culture : 2**
- **Tourisme : 2**
- **Juridique : 1**

Interviews

Alain Zabulon, *Préfet de la Corrèze*

Qu'est-ce qui change avec ce dispositif ? *L'initiative part d'un constat : en cette période de montée du chômage, qui en Corrèze est passé de 5,1 à 6,8 % en deux ans, les jeunes constituent la catégorie la plus vulnérable. Le dispositif lui-même a un caractère innovant. La notion d'emplois aidés n'est pas nouvelle. On en a connu plusieurs types : les TUC, les CES, les emplois-jeunes… Mais précédemment, les emplois aidés étaient cantonnés au secteur public et associatif: collectivités, associations, établissements publics. La grande nouveauté, c'est qu'on commence par proposer aux jeunes des postes dans le secteur non marchand, mais dans des métiers qui leur ouvrent ensuite des débouchés dans le secteur marchand, où ils pourront valoriser leurs acquis. D'où l'idée de passerelle.*

Quel est le rôle de l'Etat ? *Le contrat d'accompagnement à l'emploi est financé par l'Etat dans la limite de 90 % du SMIC et de 26 heures hebdomadaires. Une enveloppe de 100 CAE a été allouée au Conseil général, qui en avait fait la demande.*
Le dispositif est mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat. Les services de l'Etat y sont pleinement engagés par le biais de la préfecture et de la direction du travail, de même que le service public de l'emploi, c'est-à-dire Pôle Emploi.

Avez-vous des raisons d'être confiant ? *Il y a un très fort dynamisme du département de la Corrèze en matière de consommation d'emplois aidés. Des objectifs de résultats sont fixés par le gouvernement chaque semestre à chaque département. Eh bien, avant même la fin du premier semestre, la Corrèze a atteint 95 % de l'objectif, soit 655 emplois aidés demandés sur un total disponible de 685, alors que la moyenne nationale n'est que de 60 %. Ce sont 655 Corréziens qui étaient demandeurs d'emploi et qui, grâce aux CAE, aujourd'hui travaillent. Les propositions d'emplois sont venues des collectivités, notamment le Conseil général, des communes, des associations et de l'Education nationale. Je tiens par ailleurs à saluer le dynamisme de nos Missions locales : elles obtiennent des résultats jamais vus ailleurs ! Elles jouent un rôle très positif dans la mise en œuvre des politiques de l'emploi dans notre département.*

Michel Grillon, *Président du MEDEF*

Que représente pour le MEDEF cet engagement dans les CAE du Conseil général ?
Il est tout à fait intéressant que le monde politique, les services de l'Etat et le monde économique travaillent ensemble dans cette démarche. Je suis heureux de ce partenariat, dans lequel le MEDEF joue le rôle de pilote pour les entreprises et les branches professionnelles. La CGPME a souhaité s'y associer et c'est très bien. C'est déjà dans le même esprit que nous travaillons avec le Conseil général pour l'opération Ecoles-Entreprises, qui a pris encore plus d'ampleur depuis l'an dernier.
Deuxième remarque : dans un environnement économique qui n'est pas simple et qui va continuer à ne pas l'être pendant un bon bout de temps, je suis convaincu que l'emploi est une clef de la cohésion sociale. C'est une dimension normale de l'individu de pouvoir s'exprimer à travers un travail. C'est essentiel. Il n'y a pas que le travail, mais c'est un socle qu'on ne peut pas négliger. Et notre devoir de chefs d'entreprise est d'y consacrer des efforts maximum.
Aujourd'hui, on nous dit de privilégier les seniors, les personnes issues de la diversité, les handicapés… Les transferts de la société se font un peu au détriment des jeunes. Alors que se consacrer à l'emploi des jeunes est la priorité des priorités, sous peine de créer des rejets parmi eux.

Que préconisez-vous pour la mise en œuvre ?
Les possibilités d'emploi sont variables selon les branches. Il faut être assez souple. Je vais solliciter toutes les branches pour que cette opération soit une vraie réussite. Elle s'adresse aussi bien aux grands groupes qu'aux PME et aux entreprises familiales.
En tout cas, j'adhère à 100 % à cette passerelle vers le secteur marchand. Je salue ce que fait le Conseil général en embauchant ces jeunes et en établissant un partenariat avec nous pour que cela débouche dans le secteur marchand. Je pense qu'entre un tiers et la moitié des embauches deviendront pérennes. A nous de dire aux entreprises de jouer le jeu. Et puis dédramatiser le monde de l'entreprise pour les jeunes, leur donner l'envie de l'entreprise, c'est déjà un premier pas important.

Jean-Marc Seijo-Lopez

Directeur de la Mission locale pour l'emploi des jeunes de Tulle

Quel est rôle des Missions locales dans le dispositif des CAE passerelle ?
Les trois Missions locales de la Corrèze font partie du comité opérationnel avec le Pôle emploi et le Medef. L'objectif est de faire en sorte que tous les candidats puissent bénéficier d'un accompagnement, qu'ils soient ou non retenus pour occuper les emplois proposés par le Département. Dans ce dispositif intégré, les Missions locales apportent les outils propres à l'accompagnement des jeunes de moins de 26 ans : aide à la mobilité, aide financière, appui aux choix professionnels et accompagnement vers l'emploi pérenne.

Quelle sera l'implication des Missions locales ?
Les Missions locales vont proposer à tous les candidats d'êtres reçus, accompagnés dans leurs projets, dans l'élaboration de leur CV et dans la connaissance des enjeux de l'ensemble des offres proposées par le Département dans une grande variété de métiers. Les Missions locales vont également aider le Département et le comité opérationnel à mettre en place des périodes d'immersion dans les entreprises du secteur privé et mobiliser l'ensemble des entreprises qui travaillent avec les Missions locales. L'objectif est de permettre aux jeunes de franchir la passerelle et d'accéder à l'emploi dans le secteur marchand.

Chanteix

Un tremplin en zinc pour les groupes émergents

C'est à la Boîte en Zinc de Chanteix que se déroulera en public, samedi 19 juin, la 5e édition des Indépendances, tremplin pour les groupes régionaux de musiques actuelles.

Qui succédera aux Pussydelics ? Le groupe 100 % féminin de Limoges avait tout raflé ou presque lors de la 4e édition des Indépendances, dont la finale s'était déroulée à la salle des Lendemains qui Chantent de Tulle. Cette fois-ci, le jury, composé d'une douzaine de professionnels de l'univers des musiques actuelles, rendra son verdict à Chanteix, sur la scène de la Boîte en Zinc où la finale aura lieu, le samedi 19 juin à partir de 20 heures.

Trois finalistes

Pour participer, les groupes et artistes ont envoyé à l'ADIAM (Association départementale d'information et d'actions musicales) un enregistrement de 5 titres (ou un lien Myspace), les textes des chansons et la composition de leur formation. A partir de cette première écoute, le jury a sélectionné, au début du mois, les trois finalistes qui feront valoir la qualité de leur prestation scénique à Chanteix. Ils seront jugés notamment sur leur créativité, leur technique et l'implication des musiciens.

La soirée sera complétée par un concert du groupe Syrano, savant mélange de hip-hop, d'électro et de musique tzigane.

Les récompenses :

1er prix : travail en studio sur un album ;
2e : mini-tournée en Limousin et sur des scènes nationales ;
3e : résidence d'artiste avec accompagnement technique et artistique.

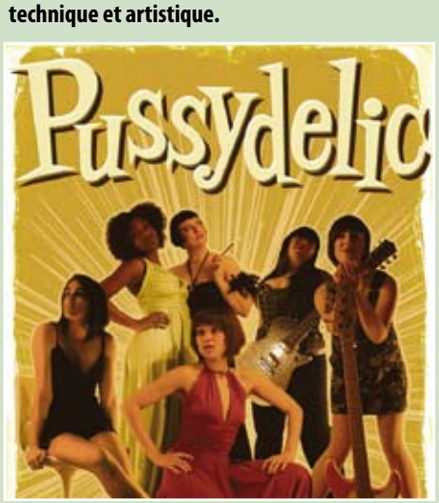

Les Indépendances leur ont servi de tremplin.

Challenge destination entreprise

Le sac malin emballe le jury

Les 23 équipages du 19e Challenge destination entreprise ont atterri à la CCI du pays de Brive, le 19 mai. Au total, 95 lycéens et étudiants corréziens ont participé à la grande aventure de créer une entreprise (virtuelle).

Caroline, Camille, Alexandre et Constantin l'ont peut-être emporté grâce à leur talent de comédiens.

Alexandre, Constantin, Caroline et Camille sont en première année à l'Ecole de gestion et de commerce de Brive. C'est à dire qu'eux, contrairement à la plupart des participants d'autres établissements, ont l'obligation de participer au Challenge destination entreprise. Pas un problème : de cette obligation, ils ont fait un moment de plaisir, de créativité et de... succès.

Comme la plupart des équipages depuis quelques éditions, ils ont placé l'écologie au cœur de leur projet. En y ajoutant une touche de social. Le concept de Clever Bag (sac malin en anglais) : fabriquer des sacs et des accessoires à partir de matériaux (PVC, cuir...) récupérés auprès des entreprises du bassin de Brive. «*Le prototype a été réalisé par nos soins avec des agrafes»,* s'amuse Camille. *«Plus tard, nous avons eu un coup de main pour le faire coudre»,* ajoute Caroline.

Made in France

Comme les 22 autres équipages, les quatre étudiants de l'EGC de Brive ont présenté leur projet devant un jury sous forme de sketch. Ils ont dévoilé les détails de leur entreprise virtuelle sous forme d'interview de la directrice et d'installation d'un stand dans un salon. Avec un art consommé de la comédie, ils ont présenté Clever Bag de A comme atelier à Z comme zéro place pour le hasard. Et ont répondu aux interrogations du jury sur la clientèle ciblée, les prévisions de vente (7 000 sacs la première année), les points de vente et les perspectives d'avenir.

Sans panique, ils ont démontré qu'ils avaient pensé à tout ! Jusqu'à la personnalisation des sacs via Internet et à la délocalisation de la production. Idée finalement rejetée : *«Les produits Clever Bag sont made in France»,* a assuré Constantin. L'argument, mais pas seulement celui-là, a tapé dans l'œil du jury puisque l'équipage de l'EGC a remporté le 19e challenge dans la catégorie post-bac.

Palmarès

- Catégorie pré-bac
  1. French pasty export (CFA des 13 Vents) ;
  2. Aux 1 000 épices (lycée d'Arsonval) ;
  3. Bio attitude (lycée Edgard Pisani de Naves).
- Catégorie post-bac
  1. Clever bag (EGC) ;
  2. EcoSystem (EGC) ;
  3. Happy Boxes (BTS de Cabanis).

➲ Bort-les-Orgues

Un message de confiance dans l'avenir

La réunion cantonale de Bort-les-Orgues a mis en évidence les atouts touristiques du territoire et la volonté de ses élus et du Conseil général de créer et maintenir des services pour les habitants.

La réunion cantonale s'est tenue dans la salle du Mille club de Margerides.

Avant d'être accueillis à Margerides par le maire, Danielle Coulaud, les élus avaient rendez-vous à Saint-Bonnet-près-Bort, sur le site où sont en construction deux pavillons HLM à basse consommation, à proximité de l'école qui a elle-même fait l'objet de travaux d'extension.

Pour une surface de 90 m², les deux pavillons consommeront quatre fois moins qu'un logement classique. Le Conseil général a apporté une aide de 18 500 € par habitation sur un coût de 145 000 €. Les maisons seront livrées par Corrèze Habitat en fin d'année et seront louées 450 € par mois.

Plus de 9 000 personnes au centre aquarécréatif

Au cours de la réunion qui a suivi, François Hollande a souligné, à travers cet exemple, *«la capacité du canton à se mettre en situation d'accueillir et de développer des activités». «La ruralité a beaucoup souffert et souffre encore, mais la volonté de créer et maintenir des services est là»,* a-t-il dit. Il a rappelé quelques-unes des interventions du Conseil général : plus d'un million d'euros pour la rénovation de l'externat du collège de Bort-les-Orgues et 511 000 € consacrés à l'entretien de la voirie en 2009.

«Nous avons maintenant un réseau de qualité qui a beaucoup évolué lors des 25 dernières années», a d'ailleurs souligné le conseiller général, Jean-Pierre Dupont. Le site touristique des Aubazines a également été fortement soutenu par le Département qui a apporté 200 000 € pour sa modernisation et la réalisation de son centre aquarécréatif. Dès l'été dernier, le retour sur investissement a été très net, comme l'a indiqué le maire de Bort-les-Orgues, Nathalie Delcouderc-Juillard : *«Le centre aquarécréatif a accueilli plus de 9 000 personnes, ce qui a entraîné une hausse de 40 % de la fréquentation sur tous les hébergements du site».*

La ruralité, Jean-Pierre Dupont, l'a également évoquée à propos de la démographie, à nouveau en progression. Il a constaté *«un léger frémissement depuis 4 ou 5 ans. Cela nous fait découvrir des problèmes nouveaux comme la garde d'enfants, condition sine qua non pour accueillir de nouveaux arrivants».* A ce propos, la communauté de communes étudie la possibilité de créer une maison des assistantes maternelles. Le président du Conseil général a conclu par un *«message de confiance dans l'avenir : il y a ici des projets qui laissent penser qu'à la sortie de la crise, on aura un retour vers l'emploi».*

Réalisations en 2009

■ Dans le cadre du plan anti-crise, la RD45 a fait l'objet de travaux d'assainissement et de renforcement de chaussée entre **Bort-les-Orgues** et **Saint-Exupéry-les-Roches** pour 298 000 €.

Quant au montant de l'aide aux communes du canton, il s'est élevé à 495 000 €. Ce qui a notamment permis la modernisation de la piscine municipale de **Bort-les-Orgues** (70 000 €), la réfection de la toiture de la mairie de **Monestier-Port-Dieu** (10 000 €), l'extension du bâtiment scolaire de **Saint-Bonnet-près-Bort** (39 000 €), l'aménagement d'un espace public devant la salle polyvalente de **Saint-Victour** (5 500 €) et la construction d'une nouvelle station de traitement des eaux à **Sarroux** (23 000 €).

COMMERCE & ARTISANAT

Le Département a attribué 230 000 € de subventions pour favoriser la reprise, la création ou le développement de 33 entreprises commerciales ou artisanales.

Les aides pour les reprises. Une activité de taxi à **Brive** ; une boulangerie-pâtisserie à **Saint-Aulaire**, une autre à **Meyssac** et une troisième à **Brive** ; une épicerie-tabac-presse à **Dampniat** et une autre à **Brignac-la-Plaine** ; une brasserie-bar-gîte à **Hautefage** ; une activité d'esthétique et produits de beauté à **Tulle** ; une fabrique de produits alimentaires et conserves à **Objat** ; un bar-restaurant à **Saint-Hilaire-Peyroux** ; une entreprise de menuiserie, maqueterie et ébénisterie à **Tulle** ; un café avec restauration rapide à **Meyssac** ; un commerce alimentaire sur marchés à **Masseret** ; une blanchisserie-teinturerie à **Uzerche** ; une activité de rectification de pièces mécaniques à **Nonards**.

Les aides pour les créations. Location et vente de gyropodes à **Cosnac** ; une activité d'électricité, plomberie, énergies renouvelables et domotique à **Cornil** ; terrassement et assainissement à **Saint-Bonnet-la-Rivière** ; électricité et domotique à **Saint-Germain-Lavolps** ; maçonnerie et espaces verts à **Sérilhac** ; terrassement, voirie et réseaux à **Millevaches** ; électricité, plomberie, sanitaire et menuiserie à **Sadroc** ; couverture et zinguerie à **Lanteuil** ; fabrication de macarons à **Allassac** ; cordonnerie, gravures et clés-minute à **Malemort** ; carrosserie, peinture et mécanique auto à **Noailles** ; compostage de végétaux à **Monceaux-sur-Dordogne** ; une activité de chauffage à **Ussac** ; une activité de traiteur à **Brive** ; vente et installation de piscines à **Saint-Priest-de-Gimel** ; une activité d'esthétique à domicile à **Saint-Exupéry-les-Roches.**

Les aides au développement. Une activité de ferronnerie d'art et sertissage à **Allassac** ; une boucherie-charcuterie à **Masseret**.

Par ailleurs, en plus de toutes ces subventions, une avance remboursable de 50 000 € a été accordée à l'entreprise Ferrié de **Bort-les-Orgues** (plâtrerie-peinture, isolation et carrelage) pour la reprise de la société Senaud JCM d'Argentat.

Pour les entreprises qui innovent

VOTRE ENTREPRISE INNOVE AU QUOTIDIEN
OU POUR DES PROJETS ORIGINAUX
(produits, services, process...)
FAITES-LE SAVOIR !
La Chambre Économique de la Corrèze
prépare l'édition des Carnets
de l'Innovation en Corrèze.
Contactez avant le 30 juin
Sophie Mignard-Laygue
Tél. : 05 55 20 89 20
e-mail : chambreeconomique19@orange.fr

Rilhac-Xaintrie et Ussel

Des aides pour l'agro-alimentaire

Des subventions ont été attribuées par le Département pour accompagner le développement de deux entreprises agroalimentaires.

Le Conseil général a accordé une aide de 143 000 € l'an dernier à la laiterie-fromagerie Duroux de Rilhac-Xaintrie pour l'aménagement de caves d'affinage. Le coût total de l'opération s'élève à 3,88 millions d'euros, la Région apportant pour sa part 286 000 € et l'Union européenne 429 000 €.

L'entreprise ayant décidé d'acquérir pour 466 000 € de matériel, le Département a accordé cette fois une subvention de 17 000 €, la Région attribuant 34 000 € et l'Union européenne 51 000 €.

La fromagerie Duroux investit plus de 4 M€.

Pour Luc à Ussel

L'entreprise Luc, spécialisée dans la production de jambons et de saucissons secs sous la marque L'Usselloise, connaît une progression constante de son chiffre d'affaires depuis une quinzaine d'années. Elle emploie 14 salariés à Ussel.

La société s'est engagée dans une démarche qualité en vue d'obtenir l'indication géographique protégée (IGP) "Jambon sec d'Auvergne" afin de poursuivre sa croissance. Dans ce but, l'entreprise prévoit de diminuer par trois le taux de nitrate de potassium dans ses produits grâce à de nouvelles installations.

Des investissements en matériel et en locaux sont nécessaires pour permettre une plus longue maturation des viandes, ce qui débouchera sur l'embauche de deux personnes supplémentaires.

Le coût de l'opération immobilière s'élève à 480 000 €. Le Conseil général a accordé à l'entreprise une aide de 24 000 €, tandis que la Région lui a attribué 72 000 € et l'Union européenne 96 000 €.

Lubersac / Implantations

Le Département a fourni deux aides à la Communauté de communes de Lubersac-Auvézère pour l'aménagement de deux plates-formes sur la zone d'activités de Touvent à Lubersac.

Une des subventions (92 500 €) concerne une plate-forme de 4 600 m² pour une seconde implantation de la société Dupuy (charpente et couverture), installée à Juillac avec 11 salariés. Sur ce nouveau site, l'entreprise a décidé de construire un bâtiment de 1 000 m² pour diversifier ses activités dans le désamiantage et la pose de panneaux photovoltaïques, ce qui devrait permettre la création de quatre emplois supplémentaires.

L'autre subvention (62 000 €) concerne une plate-forme destinée à accueillir une nouvelle unité de la société Lascaux (travaux publics), implantée à Saint-Sornin-Lavolps. Cette entreprise, qui emploie 12 personnes, veut construire un bâtiment de 500 m² sur ce second site.

Tulle/ Nouveaux locaux

L'entreprise de sols et carrelages Teknisols (14 salariés), installée sur la zone commerciale de Cueille à Tulle, a repris la société de plâtrerie-peinture Teknibat (30 salariés) et prévoit la création de deux emplois supplémentaires pour faire face à la croissance de son activité.

Pour optimiser le fonctionnement des deux entités, elle a acheté deux bâtiments sur les hauteurs de Tulle afin de les regrouper sur un même site. Le coût de l'aménagement de ces nouveaux locaux s'élève à 212 000 €. Le Conseil général lui a accordé une aide de 21 000 €.

Les projets de la Ville et de l'Agglo

Brive se réinvente

Au cœur de la ville ou bien dans les zones d'activités de la périphérie, Brive se met en chantiers et multiplie les projets pour améliorer son attractivité et le cadre de vie de ses habitants.

La Ville a associé la population et les publics concernés à la plupart de ses projets : la reconversion de la caserne Brune, les travaux dans le quartier de La Guierle, la rénovation du théâtre, la construction de logements et d'espaces publics aux Chapélies et à Tujac, la réalisation du pôle multimodal...

Ce vaste programme s'inscrit dans un souci permanent de développement durable et du bien vivre ensemble. Concept également appliqué par l'Agglo de Brive pour l'aménagement des zones d'activités dont elle a la charge et pour la mise en place du plan de déplacements urbains qui va peu à peu changer les habitudes des Brivistes. Une plus grande place sera faite aux bus et aux vélos.

Le site de l'aéroport de Brive-Laroche est aussi au centre des préoccupations de l'Agglo. Un appel à idées a été lancé pour réaffecter au mieux les 60 hectares libérés par l'ouverture du nouvel aéroport.

Déplacements urbains

De l'espace pour les bus, les vélos et les piétons

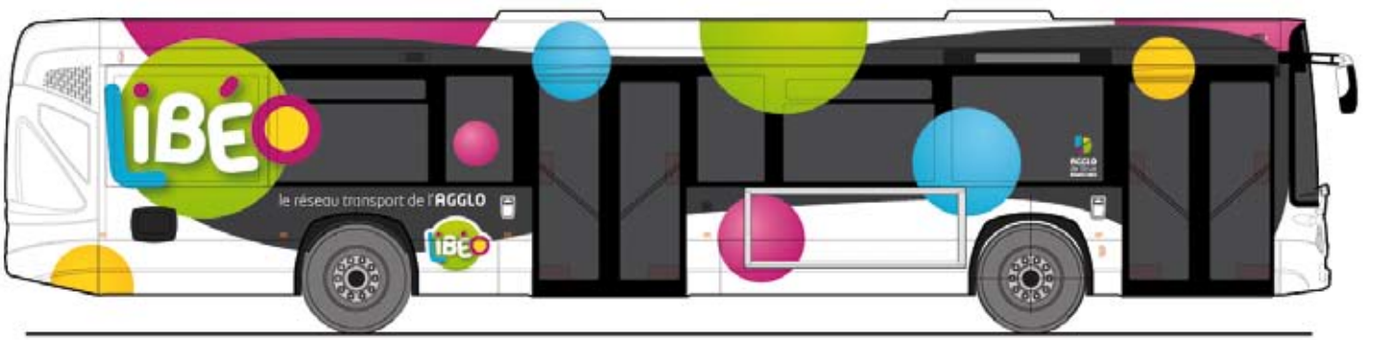

Voici le projet de décor des nouveaux bus qui irrigueront l'agglomération de Brive à partir de l'automne.

Pleinement inscrite dans le cadre de l'Agenda 21 élaboré par l'Agglo de Brive, la volonté de développer harmonieusement les transports en commun va trouver sa concrétisation dès le mois d'octobre prochain avec la mise en service du plan de déplacements urbains.

Nouvelles lignes, augmentation des cadences, nouveau look, nouveaux véhicules et... nouveau nom. Le plan de déplacements urbains qui sera mis en place à partir de l'automne prochain par l'Agglo de Brive annonce des changements dans les habitudes de circulation.

Premier objectif : partager l'espace entre les bus, les voitures, les vélos et les piétons. Tout d'abord en favorisant les transports publics par des voies réservées aux bus, la création de nouvelles dessertes de bus dans les quartiers et les communes de l'agglomération et l'amélioration du service des TER (renforcement de l'offre sur Ussac, Saint-Viance et Cosnac notamment)... Le transport à la demande sera également renforcé. Pour marquer davantage cette volonté, de nouvelles mesures tarifaires seront appliquées : ticket-journée sur toutes les lignes, création d'un pass étudiant donnant droit à un aller-retour gratuit par jour sur les lignes régulières...

Nouvelle ère

Les cyclistes et les piétons eux aussi s'apprêtent à entrer dans une nouvelle ère. Une piétonnisation partielle du centre-ville sera expérimentée. Une mesure accompagnée par la création et la sécurisation de pistes cyclables («le Résovélo») et le développement des «services vélos» dans la ville de Brive, mais aussi dans les communes environnantes et sur les grands axes de circulation. Les "services vélos" sont de la location ou du prêt de bicyclettes, l'installation de stations de gonflage, de l'aide à l'entretien...

www.brivecestlebonplan.fr

Un bus nommé Libéo

Le nouveau réseau de transports urbains sera équipé d'une flotte d'une vingtaine de véhicules neufs. Floqués de leur nouveau nom, Libéo, ces nouveaux bus circuleront sur tout le territoire de l'Agglo à partir de l'automne.

Anticiper

Chaque jour, la ville de Brive est traversée par 4 500 véhicules. Ce trafic routier important rend l'accès au centre-ville de plus en plus difficile et de moins en moins attractif. La population croissant, la circulation est appelée à augmenter aussi, avec pour conséquences plus de pollution, plus d'insécurité routière, plus de bruit... Le plan de déplacements urbains anticipe sur cette évolution : il a pour ambition de préserver le cadre de vie pour les vingt prochaines années.

Parc d'entreprises Brive Ouest

Plus de 700 emplois sur la zone

Etendu sur 90 hectares en comptant la tranche d'aménagement en cours, le parc d'entreprises de Brive Ouest est un exemple éloquent de la politique volontariste de l'Agglo en terme d'installation d'entreprises. Depuis 2005, 29 entreprises se sont installées sur la zone, dont un tiers composé de nouvelles activités, ce qui a généré 43 M€ d'investissements privés. Le coût d'aménagement de la zone s'est élevé à 15 M€.

Au total, ces implantations représentent 730 emplois, dont 190 sont des créations. Parmi les nouvelles activités : du commerce de gros (Krill, Metro), des négoces de matériels électrique, médical, de construction...

Le parc comprend 6,5 km de voiries nouvelles, 600 points lumineux et 6,7 hectares d'espaces verts (300 arbres et 6 000 arbustes).

Le parc d'entreprises de Brive Ouest a permis d'accueillir 730 emplois.

Brive-Laroche

55 hectares attendent les (bonnes) idées

Avec la mise en service de l'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne, il faut désormais trouver des activités pour occuper les 55 hectares laissés vacants à Laroche.

C'est LE gros projet des années à venir. Près de 60 hectares libres, prêts à accueillir les projets les plus variés. Quelques hypothèses de reconversion sont cependant dégagées et articulées autour de trois axes : commercial, environnemental et une réserve foncière pour les entreprises. Un appel à idées a été lancé. Il va permettre de faire un premier tri. Ensuite viendra un appel à projets, qui devrait aboutir à la fin de l'année.
L'Agglo de Brive et la communauté de communes de Saint-Pantaléon, propriétaires du terrain, devraient se regrouper en syndicat mixte, au prorata de la surface appartenant à l'une et à l'autre, afin de mutualiser leurs efforts pour les futurs aménagements.

Les terrains de Brive-Laroche appellent à l'imagination.

Philippe Nauche : *"Pour l'attractivité du bassin de Brive"*

Maire de Brive-le-Gaillarde, président de la Communauté d'agglomération , député de la Corrèze.

Quel est votre objectif prioritaire pour l'agglomération de Brive ?

"Tout ce qu'on lance aujourd'hui, c'est au bénéfice de l'attractivité de l'ensemble de notre bassin de vie, qui va du Terrassonnais à l'ouest à la zone de la Montane à l'est et du Donzenacois au nord au nouvel aéroport au sud. Brive doit être conçue comme la ville-centre d'un bassin de vie de plus de 100 000 habitants.
Les actions engagées pour l'enseignement, l'économie, la santé, les sports et la culture visent toutes à renforcer l'attrait de ce bassin, à conforter la politique d'accueil. C'est le cas, par exemple, de l'aménagement de zones pour l'implantation d'entreprises à côté du nouvel aéroport et dans le secteur d'Ussac-Donzenac, des discussions en cours avec l'Université de Limoges pour obtenir des transferts de technologies et de la reconversion du site de Brive-Laroche.
Cet objectif se décline en une multitude de projets, comme par exemple l'amélioration de la desserte haut-débit de l'ensemble de l'agglomération ou le plan de déplacements urbains qui peu à peu doit rendre la circulation plus fluide en réduisant le recours à la voiture au profit du bus et du vélo. Il est ainsi prévu de réaliser 50 km de réseau cyclable sur le mandat.

Quelles sont les priorités de la Ville de Brive ?

Nous devons faire face à une demande d'un millier de logements sociaux. Notre objectif, sur le mandat, est d'en livrer en moyenne 150 par an. Après les HLM de Tujac, la rénovation du quartier des Chapélies démarre. Pour favoriser la cohésion sociale, nous avons aussi entrepris de régler la question des gens du voyage, de mettre en place une épicerie sociale, de redresser la situation de l'EHPAD de Rivet, d'engager une politique de culture et de sport pour tous…
Et il nous faut rattraper le retard dans les investissements, notamment en ce qui concerne la voirie, les équipements publics, la fibre optique. Après la rénovation de la place de la Guierle et le théâtre nous avons lancé concrètement la gare multimodale et allons construire le gymnase Lavoisier, alors qu'il n'y avait pas eu de nouveaux équipements sportifs à Brive depuis 30 ans !

Et le centre-ville ?

Nous devons préserver son attractivité et trouver un juste équilibre entre les commerçants qu'on entend et les habitants qu'on n'entend pas, entre la voiture et le piéton. La place de la voiture est à réduire, mais pas trop, ni trop vite.

L'espace qui entoure la collégiale sera aménagé rapidement. Des secteurs pourront être réservés aux piétons certains jours et à l'occasion de certains évènements. Il faut garder suffisamment de souplesse. Et d'abord travailler sur le stationnement. On a déjà mis en place des stationnements minute qui marchent bien. Comme nous l'avons fait constamment depuis 2008, je compte beaucoup sur la concertation pour finaliser ce projet.

La caserne Brune ?

Elle accueillera un pôle culturel, environ 200 logements et des activités qui pourront être économiques, commerciales ou administratives. Et dans la partie encore occupée par le mess sera regroupé l'ensemble de l'école Louis-Pons. Les travaux de cette vaste opération devraient commencer à l'horizon 2012 et la reconversion du site va s'étaler sur cinq à dix ans.

La Guierle

Redonner l'envie du centre-ville

L'entrée du centre-ville par l'avenue de Paris et la Guierle va connaître de profonds réaménagements afin de rendre la circulation plus fluide et de mettre en valeur le patrimoine du quartier.

Les jardins de La Guierle tels qu'ils sont imaginés.

Autour de la rénovation du théâtre municipal, c'est tout le quartier de l'avenue de Paris et de la place de la Guierle qui va faire l'objet d'un réaménagement. L'objectif principal est de renforcer l'attractivité commerciale et patrimoniale du centre-ville.
En cohérence avec le plan de déplacements urbains porté par l'Agglo et le plan de circulation de la Ville, le but est en même temps de favoriser le partage de l'espace entre les transports en commun, les voitures, les vélos et les piétons. Une circulation apaisée qui offrira, avec le théâtre, une entrée de centre-ville prolongée et un confort urbain accru pour les habitants du quartier.
La première tranche des travaux (parvis du théâtre et ses abords, mais aussi la partie sud de l'avenue de Paris) débutera à la fin du mois de juin, juste après les Foires Franches.

Une large concertation

Pour le reste, les grands principes proposés par l'agence Wilmotte, après une large concertation qui a permis à chacun de s'exprimer, ont été retenus. Les principaux aménagements seront la création d'une passerelle piétonne et cyclable reliant la Guierle à l'avenue Maillard et au quartier de l'hôpital ; le traitement de l'avenue de Paris (trottoirs et chaussée) avec la création d'une voie pour les bus et les vélos et d'une voie pour les voitures ; la restructuration de la halle Brassens (fin 2011-début 2012) ; le déplacement de la gare routière et son aménagement en pôle d'échanges à proximité de la halle Brassens.
La question du stationnement est également abordée. La mise en sécurité et l'accessibilité du parking souterrain de la Guierle seront accompagnées d'une modification des accès et de la prise en compte du stationnement des vélos.
En surface, le nombre de places sera maintenu à son niveau actuel. L'accès se fera sous barrière avec des tarifs adaptés au stationnement de courte et de moyenne durées de manière à inciter à l'utilisation du parking souterrain pour un stationnement de longue durée.

Sens unique en 2013

Enfin, un nouveau pont sur la Corrèze sera construit entre le pont Cardinal et le pont de la Bouvie. Il fluidifiera la circulation en désengorgeant les quartiers de Jeanne d'Arc et du lycée d'Arsonval. Jusqu'à la mise en service du pont, prévue début 2013, le dispositif de circulation restera inchangé. A son ouverture, l'avenue de Paris passera en sens unique entrant.

Théâtre : bientôt les trois coups

Après deux ans de travaux, le théâtre municipal réhabilité et agrandi accueillera le public pour la prochaine saison culturelle, au printemps 2011.

La façade historique a été conservée, tandis que la partie arrière de l'édifice laisse place à une construction nouvelle qui abrite la scène (216 m² au lieu de 105 m² précédemment), la salle et les équipements techniques. L'accueil, les locaux associés (loges, vestiaires, sanitaires) et une salle pour des spectacles de format réduit sont installés dans la partie historique. Les deux bâtiments seront reliés par une passerelle vitrée, éclairée de l'intérieur en période nocturne.

La capacité totale de la salle sera de 482 places, dont 12 adaptées aux personnes en fauteuil roulant.

Caserne Brune

Un pôle culturel et des logements

Site stratégique en plein cœur du centre-ville, la caserne Brune sera prochainement la propriété de la Ville de Brive, qui a d'ores et déjà prévu de procéder à de nombreux aménagements.

Ouverte sur le centre-ville, la caserne Brune accueillera des logements, un pôle culturel et des activités commerciales et de services.

Actuellement, la Ville de Brive est propriétaire d'un seul bâtiment de la caserne Brune, celui situé le long du boulevard Brune. La rétrocession des trois bâtiments de la partie centrale sera effective en cours d'année. Le transfert du mess interviendra quant à lui à une date encore indéterminée. Au total, la Ville de Brive disposera de 4, 5 hectares à aménager en plein centre-ville.

Le projet d'aménagement se décompose en deux parties. Le bâtiment central est destiné à accueillir un pôle culturel dans lequel seront notamment installés le conservatoire, le centre municipal d'arts plastiques et une ludothèque.

Mixité sociale

Les deux autres bâtiments seront réhabilités en logements. Dans un souci de mixité sociale et urbaine, ces logements (environ 250) seront à la fois de standing et à vocation sociale. Des commerces et des services, situés au pied de chaque immeuble, complèteront la réhabilitation de ces deux bâtiments.

Cette future métamorphose s'accompagnera de la disparition des murs d'enceinte et de la création, sur le site de la place d'armes, d'une "forêt urbaine" qui sera l'équivalent de la Guierle au sud de la ville.

Enfin, de larges espaces publics sont prévus pour faciliter le cheminement des piétons.

Le permis d'aménager devrait être déposé au premier semestre de l'an prochain. La reconversion de l'ensemble du site pourrait prendre une dizaine d'années.

Habitat

Du neuf dans les quartiers de Tujac et des Chapélies

La construction de 110 logements HLM à Tujac est en cours. Les premiers appartements seront loués avant la fin de l'année. Un programme équivalent débute aux Chapélies, toujours sous l'égide de l'Office municipal de HLM.

Construits au début des années 50, 176 logements des Chapélies sont actuellement en phase de démolition. Dans le même temps, démarre la construction de 75 logements collectifs et de 33 maisons individuelles. Ce très important projet de rénovation s'inscrit dans une démarche de développement durable et d'exemplarité : les matériaux utilisés (façades métalliques, toitures végétalisées...) symbolisent la façon de penser l'environnement paysager et le cadre de vie des habitants voulue par la municipalité.

La rénovation des Chapélies passe aussi par une série d'aménagements des espaces publics : création d'un vrai cœur de quartier intégrant des commerces et des services de proximité, rénovation des trottoirs, création de pistes cyclables... La réalisation de ces aménagements débutera en 2011, après une concertation avec les habitants du quartier. Le «nouveau» quartier des Chapélies, exemplaire en architecture paysagère, devrait être achevé fin 2013.

En location à la fin de l'année

A Tujac, les travaux sont bien avancés. Sur les 110 logements HLM programmés en trois étapes, 66 appartements seront mis en location au cours du second semestre 2010. Ils sont répartis dans 7 bâtiments ne dépassant pas 2 étages et sont tous labellisés HPE (haute performance énergétique).

Les deux tranches suivantes concernent la construction de 44 maisons individuelles THPE. Une première livraison de 11 maisons (T4) est programmée pour le 1er trimestre 2011. Suivra au second semestre, la construction de 33 pavillons (T4 et T5). Le coût total de la reconstruction s'élève à 10 700 000 €.

A Tujac, des immeubles de petite taille à la place des anciennes "barres".

Aéroport de Brive - Vallée de la Dordogne

Objectifs ambitieux de fréquentation et retombées économiques à l'horizon

Coût et financements

La construction de l'aéroport, qui a coûté près de 49 millions d'euros, a été financée par le syndicat mixte de l'aéroport (75,30 %), l'Union européenne (6,67 %), l'Etat (4,81 %), et les régions Limousin (9,69 %) et Midi-Pyrénées (3,19 %), la CCI de Tulle et la Chambre d'Agriculture (0,35 %)
Le financement apporté par le syndicat mixte a été réparti entre :

- L'Agglo de Brive (46, 05%),
- Le Conseil général de la Corrèze (39, 81 %),
- Le Conseil général du Lot (5, 65 %),
- La CCI du pays de Brive (4, 67%),
- La CCI du Lot (2, 12%),
- La Ville de Souillac (1, 41%),
- La Ville de Terrasson (0, 30 %).

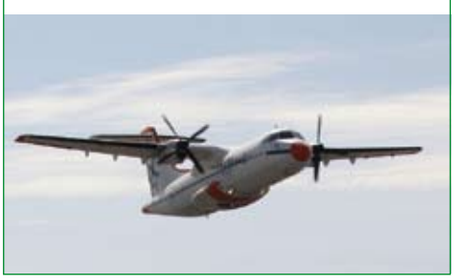

A noter

- **Inauguration officielle :** vendredi 9 juillet.
- **Meeting aérien avec la Patrouille de France** : samedi 10 juillet de 14 h à 18 h.

Le premier vol commercial de l'aéroport Brive-Vallée de la Dordogne aura lieu le 15 juin.

L'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne entrera en service le 15 juin, tandis que l'inauguration officielle est programmée pour le week-end des 9 et 10 juillet.

Mardi 15 juin, à 7 h 05, un avion de la compagnie Airlinair prendra son envol de la piste de l'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne, à Nespouls, pour rallier Paris-Orly. Le vol du retour aura lieu dans la matinée pour le premier atterrissage d'un avion commercial sur la toute nouvelle piste. Baptême de tarmac... et aboutissement d'un long chantier.
Dany Blanchet, directeur de la régie de l'aéroport chargée de gérer le site, souligne les difficultés techniques d'une telle réalisation : *«Il y avait deux challenges majeurs à relever. Un terrassement énorme qui a consisté à transformer un paysage du Causse en plateau, avec pour objectif d'utiliser uniquement les matériaux propres à la zone. Enfin, il a fallu construire l'ensemble des bâtiments et des équipements dans un délai de 12 mois, sans dérive budgétaire. Ces deux challenges ont été réussis».*

150 000 passagers par an d'ici 5 ans ?

Les enjeux d'un tel équipement sont connus : installation de nouvelles entreprises sur une zone qui sera aménagée à proximité, transfert et développement des activités qui existaient à Brive-Laroche, internationalisation du tissu économique et renforcement de l'attractivité et de l'image du territoire.
Sur ces deux derniers points, la liaison aérienne Brive-Vallée de la Dordogne / Londres, à raison de 3 rotations par semaine assurées par la compagnie City Jet à partir du 25 juin, est déjà une belle promesse. Cette liaison devrait contribuer à atteindre l'objectif de fréquentation fixé à l'horizon 2015, soit 150 000 passagers par an. Ce qui devrait procurer 5 millions d'euros de retombées économiques par an pour le bassin de Brive
www.airlinair.com ; www.cityjet.com

Sécurité routière

Les nombreux avantages du "fauchage raisonné"

Le fauchage intensif des bords de routes départementales, c'est terminé. Depuis le mois dernier, le Conseil général pratique le "fauchage raisonné".

Désormais, la largeur du fauchage des accotements est réduite pour préserver la biodiversité.

Conformément aux engagements pris dans son Agenda 21, le Conseil général s'efforce de traduire les orientations du Grenelle de l'environnement dans ses propres pratiques, notamment à travers l'entretien de son réseau routier.

C'est ainsi que le "fauchage raisonné" des bords de routes est pratiqué depuis le mois dernier sur toute la voirie départementale. Il permet de mieux préserver la biodiversité des accotements, fossés et talus, tout en assurant la sécurité des agents et des usagers.

Dans le passé, le fauchage était commencé assez tôt dans la saison, ce qui pouvait nécessiter un second passage, et l'herbe était coupée rase sur une grande largeur, ce qui favorisait l'érosion du sol, le ruissellement de l'eau et la disparition d'espèces végétales et animales.

La nouvelle méthode consiste à relever la hauteur de coupe et à limiter la largeur de la fauche (en règle générale, les agents ne pratiquent plus qu'un seul passage, au lieu de deux ou trois précédemment).

En outre, le fauchage est commencé plus tard que dans le passé, ce qui limite la repousse de la végétation et ne nécessite plus un second fauchage. Enfin, le débroussaillage des fossés et des talus est reporté à l'automne afin de permettre la reproduction des espèces vivant dans ces milieux.

Cette nouvelle pratique étonnera probablement certains usagers, qui trouveront peut-être que l'entretien est imparfait. Pourtant, cette méthode prend aussi en compte la sécurité des automobilistes. Ainsi, un fauchage large est maintenu dans toutes les zones dangereuses où une bonne visibilité doit être assurée : les carrefours, les échangeurs, les virages serrés…

De même, les accotements continuent à être fauchés sur toute la largeur à l'approche des villages et des bourgs et sur les sites touristiques, cette fois dans un souci esthétique.

Enfin, il est à noter que le "fauchage raisonné" a aussi pour avantages de limiter les risques encourus par les agents chargés de cette mission et de permettre des économies en faisant baisser la consommation de carburant des engins et en diminuant l'usure et la détérioration de l'outillage (la casse de matériel est réduite d'environ 20 % grâce au relevage de la hauteur de coupe).

Réduction des déchets

Expérimentation dans le Pays de Tulle

La Communauté de communes Tulle et Cœur de Corrèze lance un appel à candidatures dans le but de sensibiliser les Corréziens à la réduction des déchets à la source.

La Communauté de communes Tulle et Cœur de Corrèze achève en juin la mise en place de la collecte sélective des emballages sur l'ensemble de son territoire. Elle souhaite maintenant favoriser la réduction des déchets à la source. C'est pourquoi elle fait appel à une trentaine de foyers volontaires (familles, couples ou célibataires) résidant sur son territoire pour participer, du 10 septembre au 12 novembre 2010, à l'opération Foyers Témoins mise en place en partenariat avec Corrèze Environnement et le Conseil général.

Cette opération a pour objectif d'inciter les Corréziens à diminuer les déchets qu'ils produisent en démontrant que l'on peut y parvenir facilement avec des gestes simples mis en pratique quotidiennement. Lors des trois premières semaines de l'expérience, les foyers volontaires pèseront les différentes catégories de déchets qu'ils produisent à l'aide du matériel fourni. Ils expérimenteront ensuite chaque semaine de nouveaux gestes éco-citoyens en poursuivant la pesée systématique des déchets produits afin de mesurer leurs «performances».

Les familles seront accompagnées individuellement par les services de la Communauté de communes, le Conseil général et Corrèze Environnement tout au long de cette démarche et se rencontreront toutes les trois semaines pour échanger leurs impressions. Les participants s'engageront en faveur de la réduction des déchets et feront partager aux Corréziens, à travers leurs témoignages, l'expérience qu'ils auront vécue.

Pour participer à l'opération Foyers Témoins, s'inscrire en ligne sur www.cc-pays-de-tulle.fr ou sur www.cg19.fr/fr/developpement-durable/les-dechets/les-actualités/index.html

Contact : Communauté de communes Tulle et Cœur de Corrèze au 05 55 20 75 00 (9 h - 12 h et 14 h - 17 h) ou Corrèze Environnement au 05 55 25 70 75 (soir et week-end).

La Martière

Les nouveaux atouts du centre de vacances

La piscine chauffée est une vraie plus-value pour le centre de La Martière.

Géré par l'ODCV, le site de La Martière, sur l'île d'Oléron, va pouvoir accueillir deux fois plus d'enfants.

Entre 2003 et 2007, pour la rénovation du centre de La Martière, 10,5 millions d'euros ont été investis par le Département. La seconde tranche qui était prévue pour 6 M€ a été suspendue en 2008. Après une visite sur le site, le président du Conseil général a relancé les travaux avec une enveloppe plus raisonnable (1,5 M€) et deux objectifs : *«terminer la rénovation y compris la réalisation d'une piscine chauffée et doubler la capacité d'accueil»*. Venu récemment sur place en compagnie du directeur de l'ODCV, Jean-Paul Trichet, François Hollande a pu vérifier que les deux objectifs étaient en bonne voie. L'eau azur de la piscine clapote déjà sous le vent iodé d'Oléron et les locaux historiques ont pour la plupart été réhabilités. C'est la cas des bâtiments A et B à l'intérieur desquels ont été aménagés 19 lits supplémentaires. Grâce à cette opération, 4 classes (soit environ 100 jeunes) pourront être accueillies en même temps, au lieu de 2 classes jusqu'à présent. Ces nouvelles chambres sont en service depuis la fin mai.

D'autres travaux vont compléter ce programme à court et moyen termes. Il y aura d'abord dès cet été l'aménagement d'un «camp jeunes». Cette structure, ouverte durant la période estivale, comprendra 6 tentes pré-équipées, installées sur une dalle en béton. Ces tentes, d'une capacité de cinq lits chacune, seront à proximité des sanitaires qui vont également faire l'objet d'une modernisation. Ensuite viendra la réalisation d'un nouveau bâtiment de 320 m² pour les enfants dans lequel seront aménagés 30 lits.

Au total, ce sont 160 jeunes qui pourront être accueillis simultanément grâce aux travaux engagés.

Des aides pour davantage de familles

Le Conseil général a mis en place un nouveau dispositif d'aide aux familles pour les séjours à La Martière et à Chamonix.

«Si l'on veut du public, il faut une politique d'aide à la hauteur», explique François Hollande. Plus simple, s'adressant à plus de familles, le nouveau système d'aide mis en place par le Département se présente sous forme de bons-vacances. Dans la limite de 15 € par jour et par enfant pour un séjour d'au moins une semaine, cette allocation sera versée à toutes les familles corréziennes. Son montant dépendra des aides attribuées par d'autres organismes (MSA, CAF...).

Montant de l'aide : 30 % du restant à charge de la famille avec un maximum de 15 € par jour et par enfant.

	1er cas : La Martière 15 jours / Avec aide des partenaires	2e cas : La Martière 15 jours / Sans aide des partenaires
Tarif séjour	**705 €**	**705 €**
A déduire : - aides publiques (CAF, MSA, Mairies ...) - aides privées (CE	224 € 160 €	
Montant restant à charge de la famille (RAC)	321 €	705 €
Aide du Conseil général : 30 % reste à charge	**96,30 €**	**211,50 €**
Coût réel du séjour	**224,70 €**	**493,50 €**

Possibilité pour chaque famille de calculer le montant de l'aide départementale directement sur le site internet de l'ODCV : www.odcv.com

La Martière

Un mini-village pour les enfants au printemps prochain

Deux fois plus d'enfants pourront être accueillis pour un séjour à Oléron.

Le bâtiment construit en 1991 n'est plus adapté à l'architecture dominante du centre. Il va être détruit et remplacé par un équipement neuf de 30 lits. Ce projet permettra d'accueillir davantage de classes de découverte.

Le nouveau bâtiment de 320m² sera réalisé dans le même esprit que les travaux précédents, en employant des matériaux et des couleurs identiques. Construites en forme de U, ses façades seront à ossature bois et bardées horizontalement en bois. Les menuiseries extérieures seront en aluminium laqué et la toiture en bac-acier au coloris vert, en harmonie avec les toitures végétalisées.

Il comprendra 5 chambres collectives pour 6 enfants (chacune disposant d'un lit accessible aux enfants à mobilité réduite), 2 chambres avec salle d'eau pour 2 surveillants, des douches et des sanitaires collectifs. Le personnel du centre pourra également être hébergé dans 3 chambres pour 2 personnes.

Le début des travaux est programmé pour le mois de septembre avec une livraison de ce mini-village pour les enfants en avril 2011.

Stages pour les collégiens

Mieux s'intégrer au bord de la mer

A partir de la prochaine rentrée scolaire, les collégiens corréziens pourront bénéficier de stages d'intégration sur le site de La Martière.

En partenariat avec l'ODCV et en lien avec l'Inspection académique, le Conseil général va mettre en place des stages d'intégration pour les élèves de 6e. Ce stage de 4 jours a pour objectif d'aider les jeunes qui viennent de quitter le cycle primaire à appréhender leur nouveau mode de vie scolaire. Pour les enseignants, c'est un moyen novateur de faciliter l'intégration, notamment au regard des nouveaux programmes d'éducation civique.

Pour financer ce dispositif, le Conseil général interviendra à hauteur de 70%, ce qui représente 40 000 € pour 10 classes. Les collèges de Bort-les-Orgues et de Meymac ont d'ores et déjà inscrit deux classes pour le premier stage.

➲ Musée de Sarran

Sur les traces d'Edmond Dartevelle

Depuis le 1er juin, la nouvelle exposition du Musée de Sarran conduit le visiteur à la découverte de la culture des peuples d'Afrique centrale sur les traces d'un explorateur.

Edmond Dartevelle sur le "terrain" en 1937.

Quand Edmond Dartevelle s'embarque pour le Congo belge, en 1933, il va y chercher des fossiles pour le compte de l'Université libre de Bruxelles. Docteur en géologie et en paléontologie, il a 26 ans.
Quand il meurt, seulement 23 ans plus tard, il aura collecté, en trois séjours, quelque 3 500 statuettes en bois, figurines en ivoire, objets décoratifs, poteries, tam-tam, amulettes, colliers, bracelets, mais aussi des insectes, des plantes, des coquillages…

Près de 140 objets

Au hasard de ses recherches, le jeune explorateur a acheté la plupart de ces objets dans les villages de la brousse pour les expédier aux musées belges, ce qui les a préservés des pillages, des trafics et de la destruction. Ils sont aujourd'hui regroupés au Musée royal de l'Afrique centrale, à Tervuren près de Bruxelles, où ils constituent le plus riche témoignage au monde de la culture de ces peuples.
La nouvelle exposition du Musée de Sarran est composée de quelque 140 pièces parmi les plus remarquables de cette collection, dont certaines n'avaient jamais été montrées au public.
Les visiteurs découvriront, par exemple, une étonnante figurine d'envoûtement maloango piquetée de clous et de lames, pourvue de cordelettes et de nœuds censés contrôler les forces et piéger les personnes malveillantes et dotée de clochettes destinées à réveiller les esprits.

Couvercles de marmites

Ils y verront aussi des couvercles de marmites dont les éléments sculptés renvoient à des proverbes. On les utilisait dans des circonstances particulières, notamment pour des cérémonies de mariage afin de prodiguer des conseils aux époux ou à l'occasion de l'investiture des chefs pour leur rappeler leurs droits et leurs devoirs.
Cette exposition exceptionnelle permet en même temps aux visiteurs de découvrir l'itinéraire hors du commun d'Edmond Dartevelle*.
Jeune savant escorté par des dizaines de porteurs noirs lors de son premier séjour, modelé qu'il était par l'esprit colonial, il se prit peu à peu d'amitié pour les peuples exploités par les grandes compagnies de la métropole. Sa correspondance illustre d'ailleurs ses démêlés avec la bureaucratie coloniale.
La plupart de ses carnets d'explorateur ont disparu, mais il subsiste de son aventure un morceau du patrimoine de l'humanité. Un échantillon est exposé à Sarran.

**Résistant exemplaire de 1940 à 1944, il fut un des chefs de la lutte armée dans Bruxelles occupée, ce qui lui valut d'être arrêté et torturé par la Gestapo.*

L'exposition est ouverte tous les jours de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h jusqu'au 11 novembre.
Tel. 05.55.21.77.77 ;
musee.president@cg19.fr ;
www.museepresidentjchirac.fr

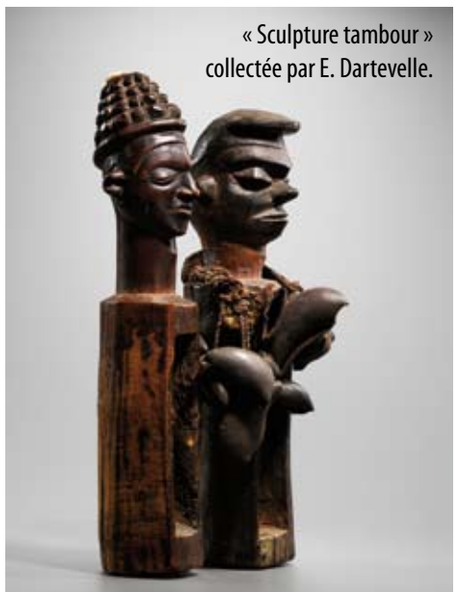

« Sculpture tambour » collectée par E. Dartevelle.

Figurine d'envoûtement maloango.

Statuette en bois.

Cross

L'espoir au pas de course pour Patricia Laubertie

Patricia Laubertie (à gauche) a pris la bonne habitude de monter sur les podiums.

A 21 ans, la Tulliste Patricia Laubertie est un grand espoir du cross français. Licenciée du club Corrèze Athlé depuis 2007 (après avoir passé 4 années au CAB), elle multiplie les records, entasse les trophées et rêve de poursuivre cette moisson dans la catégorie sénior qu'elle intégrera dès 2011.

Elle court. Vite et longtemps. Et sait où elle va. Depuis ses premières courses à Saint-Mexant dès l'âge de 8 ans, son objectif est toujours le même : un ruban, une arche, une ligne de peinture sur l'asphalte... Tout ce qui symbolise une ligne d'arrivée attire Patricia Laubertie comme un aimant. En 2009 et en 2010, elle en a franchi plusieurs en tête. Ce qui lui vaut d'être championne de France de cross en titre et championne de France du 10 km, distance sur laquelle elle a signé au passage le nouveau record de France en 34'22''.

Première victoire

Un épisode à ranger dans l'armoire à souvenirs, déjà bien remplie, à côté du plus beau de tous : sa première victoire en championnat de France, à Evry en 2009, sur 5 000 m.

Pas ingrate, Patricia aime également souligner la place à part de *«tous les semi-marathons où j'ai été accompagnée par mon entraîneur, Jean-Philippe Pruvost. Sa présence, pendant la course, me permettait de résister et de garder le rythme. Ce sont des courses longues et être accompagnée est un atout supplémentaire. Partager ces distances avec lui est un beau souvenir car c'est lui m'a fait découvrir l'entraînement de demi-fond et qui m'a permis d'en arriver là».* Car, c'est bien connu, les chemins qui mènent au succès passent par le travail et le goût de l'effort. Avec 5 à 7 séances d'entraînement par semaine, Patricia Laubertie a donc mis tous les atouts de son côté.

Objectif : record de France

Une vie à concilier avec ses études menées de front à Limoges où l'athlète est en deuxième année de DUT mesures physiques. *«Je dois m'organiser au mieux*, explique-t-elle. *Je ne veux rien laisser de côté et faire de mon mieux dans les deux domaines. C'est la raison pour laquelle je ne peux me consacrer à aucun autre sport».*

Parmi les objectifs de la championne (outre de conserver son titre de championne de France Espoir sur 5 000 m, cet été), il en est deux qu'elle aimerait atteindre avant de passer dans la catégorie sénior en janvier prochain : battre le record de France du semi-marathon, qu'elle a approché de 8 secondes lors du dernier semi-marathon de Tulle, et améliorer son propre record du 10 km. Une boucle à boucler pour l'une plus brillantes représentantes du sport corrézien.

Rugby / Tulle retrouve la Fédérale 2

La défaite en 32e de finale du championnat de France contre les Basques d'Hasparren (22-17) ne suffira pas à gâcher le plaisir. Après 5 ans passés en Fédérale 3, le Sporting Club Tulliste, sous la double férule de Didier Nostron et Stéphane Ferrière, ses entraîneurs, jouera à l'échelon supérieur en 2010-2011. Le club de la préfecture doit cette accession en Fédérale 2 à une saison solidement menée (une seule défaite) et ponctuée par la première place de sa poule devant Arcachon. Les nombreux fans du Sporting ont hâte d'y être...

Groupe «Corrèze à gauche»
majorité départementale

Michel Da Cunha
Conseiller général de Brive
Délégué à l'économie solidaire.

Micro crédit solidaire, maxi profit social

Chacun devrait avoir la possibilité de choisir sa vie et d'affronter avec dignité les aléas de son existence.

Le micro crédit solidaire que la majorité départementale a mis en place en mars 2009, conformément à ses engagements, répond à la conviction que la création de richesses est l'affaire de tous.

Car il y a ce qu'on pourrait appeler un "maxi profit social" à remettre dans le circuit économique celui ou celle qui en apparaît a priori fort éloigné(e).

C'est en tous les cas un objectif à atteindre par toute politique économique.

Le micro crédit solidaire permet en effet d'aider au financement de projets de vie ou de projets professionnels menés par des personnes cherchant à créer un emploi ou une activité.

Je suis heureux de constater les premiers résultats encourageants de ce micro crédit solidaire que le Président du Conseil général m'a chargé de suivre pour notre collectivité.

En effet, un an après sa mise en place, l'utilité économique et sociale de ce dispositif est démontrée : 24 personnes, qui n'auraient pu trouver autrement les moyens de leur indépendance financière, contribuent désormais pleinement à la vie de leur quartier ou de leur village.

Elles apportent des services à leurs concitoyens (travaux de jardinage, de petite menuiserie, de bâtiment, de soins esthétiques…) qui, sans cette possibilité d'emprunter des sommes de quelques centaines à 10 000 euros à un taux proche de zéro, n'auraient vraisemblablement jamais vu le jour, du moins avec de bonnes chances de réussite.

Car au-delà des conditions financières, l'accompagnement du porteur de projet par le conseil à la gestion contribue de manière déterminante à la pérennité de l'entreprise et donc aux emplois ainsi créés.

C'est ainsi que nous continuons à être utiles aux Corréziens, à un moment où chacun sait bien combien il est important d'avoir une activité...

Groupe «Corrèze demain»

Jean-Jacques Delpech
Maire de Saint-Pantaléon de Larche
Conseiller général de Larche

Inventons le Conseil général de Demain

Le Conseil Général a plus de deux siècles d'existence. Il bénéficie d'une forte reconnaissance dans les départements ruraux.

Mais l'organisation administrative française s'est incroyablement complexifiée et l'incompréhension est générale. Une simplification s'impose, sinon cette fracture démocratique s'aggravera.

Les Conseils Généraux doivent évoluer, s'adapter. Je crois à cet échelon, de part son histoire et sa dimension.

Je voudrais voir émerger une collectivité rénovée et repositionnée dans l'organisation française et par rapport à chacun d'entre nous : usagers, élus…

Nos compétences obligatoires comme l'action sociale pour les plus fragiles les personnes âgées ou l'enfance ne sont pas que des charges budgétaires. Des initiatives pour un suivi personnalisé sont possibles, nous en avions fait la démonstration.

Les travaux sur les infrastructures routières si importants pour le quotidien et l'emploi de demain sont à hiérarchiser et à planifier.

La modernité du Département est à mes yeux de pouvoir embrasser ces grandes problématiques tout en préservant la proximité, car ce dont nos concitoyens ont le plus besoin : c'est l'écoute, la compréhension.

C'est d'autant plus nécessaire, que l'Etat se re-organise au niveau régional. Mais le besoin de proximité, d'équité, de péréquation pour les plus faibles, individus ou collectivités, persiste. Alors que faisons-nous ?

Où est l'impulsion, l'imagination d'une équipe nouvelle ? Son alpha, ce sont ces grosses ficelles politiciennes, accusant ceux d'avant des pires turpitudes ; son oméga la distribution de subventions avec force publicité.

Ces vieux reflexes de politique politicienne causent notre perte auprès des citoyens, car derrière ce sont quelques technocrates qui exercent le pouvoir. J'en appelle au retour d'une éthique politique de terrain où l'élu imagine et travaille pour ses administrés et son territoire. C'est le mandat que nous avons reçu de nos électeurs.

La vraie stratégie présidentielle ne serait-elle pas celle de l'imagination et du repositionnement de notre collectivité ? Hélas, je ne vois rien poindre que quelques empoignades. Dommage !

EXPOSITIONS

La vie et l'œuvre de Jean Ségurel
juin, juillet, août, septembre :
10 h à 12 h et 15 h à 19 h
Fermeture les lundis sauf jours fériés
1er étage de la mairie
CHAUMEIL
05 55 21 21 00 ou 06 87 81 67 05

Exposition sur le mariage princier de la fille de l'empereur Bao Dai
Les 19 et 20 juin
L'Église - Gratuit
CHABRIGNAC
Renseignements à la mairie

Résidence(s) 2010

• Fabrice Gallis & Nicolas Lafon
Jusqu'au 21 juin
Tous les jours sauf le lundi, de 14 h à 18 h et le matin sur rendez-vous.

• Louis Cane
Du 11 juillet au 10 octobre
Centre d'art contemporain
MEYMAC
05 55 95 23 30

Peintures et Écritures – "Regards en rêves et réalités"
Exposition de Françoise Garrelon
Jusqu'au 22 juin
Le Barrio
52, av. du Général de Gaulle
BEAULIEU SUR DORDOGNE
06 77 47 86 72

Dix ans : Les amis du Patrimoine de l'Armement de Tulle
Exposition réalisée avec la collaboration de l'Association des amis du patrimoine de l'armement de Tulle
Jusqu'au 27 juin
Musée des Armes
TULLE
05 55 26 22 15
musee.armes@ville-tulle.fr

Hervé Treuil et Raymond Lassale
Galerie d'exposition de l'Office de tourisme intercommunal
Du 21 juin au 18 juillet
Rue Joseph Vialaneix
EGLETONS
05 55 93 04 34 ou
oti-paysegletons@orange.fr

"Dans le silence des pas…"
Exposition photographique (N&B) de Philippe Kohn
Jusqu'au 2 juillet
Vernissage le vendredi 4 juin
Galerie "Et tant d'arts" – BRIVE
05 55 92 23 53

"Ingres Cueco"
Du 9 juillet au 7 novembre
MONTAUBAN
05 61 55 35 92

L'habit du cheval, un trésor au fil du temps
Cette exposition révèle la contribution de chaque époque et de chaque civilisation à l'art équestre
Jusqu'en novembre (tous les jours)
Visites guidées uniquement.
Renseignement : Les Trois Tours de POMPADOUR
05 55 98 51 10

MUSIQUE

Concert avec le groupe Monnaie de singe
Organisé par HUE
Samedi 19 juin
Devant la Maison des Ventadour
USSEL

Concert "Renaissance Espagnole" Par l'Ensemble Vocal Carmina de Tulle, dirigé par M.F Salies-Kraus
Le samedi 12 juin à 20 h 30
à TULLE
Le dimanche 13 juin à 17 h
à UZERCHE
Renseignements au 05 55 27 13 36

Michaël Matthes joue Bach Vol. 3
Aux Grandes Orgues de la cathédrale
Samedi 12 juin à 20 h 30
Concert gratuit - TULLE

Concert de musique russe Quatuor "Les cordes sans cibles"
Dimanche 13 juin à 18 h
Eglise
VIAM

Concert trompette et orgue
Dimanche 13 juin à 17 h 30
Cathédrale
TULLE

Tremplin des musiques actuelles + SYRANO en concert de clôture
Le samedi 19 juin à 20h
La boîte en zinc
CHANTEIX
05 55 93 77 54

Le chœur Chante Brive fête ses 25 ans
Dimanche 20 juin à 18 h
Sous la direction de Christelle Peyrodes, il interprétera un répertoire de chœurs d'opéra et d'opérettes, des chants sacrés et gospels
Entrée 6 €
Gratuit pour les moins de 12 ans
Église des Rosiers
BRIVE

Concert de fin d'année du groupe Voc'All
1ère partie : musique irlandaise par le conservatoire de Brive
Dirigé par Christine Peyrodes
Samedi 26 juin à 21h
Entrée gratuite
Église
ALLASSAC

Atelier Choral Départemental Soliste et chœur de la Camerata vocale de Brive, Jeune Chœur du Limousin – Forum Sinfonietta
Jeudi 1er juillet à 21h
Cathédrale
TULLE

Festival Zik-Ici (Bootleg, Electric ducks + scène ouverte)
Samedi 10 juillet à partir de 17h
Entrée gratuite – Restauration sur place et possibilité de camper
Stade de football
LA RIVIERE DE MANSAC

2e concert aux champs
Organisé par l'Amicale Laïque
Samedi 10 juillet à 21h
Moulin du Juge
DAMPNIAT

Des lendemains qui chantent

Aptizermix#37 : DJ Click (Electro World)
Jeudi 10 juin à partir de 19 h
Entrée libre

Clôture de saison
Chapelier fou +The Beirut + Jessie Evans + Brain Damage
Vendredi 18 juin à partir de 21h

Des lendemains qui chantent
TULLE - 05 55 26 09 50

THEATRE

Les 7 Collines

DANSE

L'Association Danses et Spectacles organise son **gala de danse**
Les 25, 26 et 27 juin
06 73 90 41 39

Théâtre - 8, quai de la République
TULLE - 05 55 26 99 10
www.septcollines.com

Les Treize Arches

Exposition du sculpteur Nicolas Valabrègue
Du 16 juin au 27 août
Chapelle St-Libéral et vitrines du Garage

Les Treize Arches - 21 avenue Edouard Herriot à Brive - 05 55 24 11 13
billetterie@lestreizearches.com

30 ans au fil de la Vézère

Du 7 juillet au 25 août, le Festival de la Vézère fêtera sa 30e édition. Une vingtaine de rendez-vous sont programmés à travers toute la Corrèze. Onze sites accueilleront les concerts : Allassac, Brive, Uzerche, Pompadour, Turenne, Tulle, Saint-Ybard, Vigeois, Terrasson-Lavilledieu et Voutezac. La programmation permettra de retrouver plusieurs artistes fidèles au festival comme Philippe Jaroussky, François-René Duchable et Anne Queffelec. Parmi les nombreux temps forts annoncés : le week-end opéra où la troupe Diva Opéra interprètera Carmen et Falstaff (6 et 7 août), la soirée anniversaire du 8 août pour les meilleurs moments du festival et la grande soirée de clôture où la pianiste Anne Queffelec rendra hommage à Chopin.

Plus d'infos : festivaldelavezere.com

1ère biennale internationale d'aquarelle en Corrèze

Du 24 juillet au 8 août, Sainte-Féréole accueillera la 1re biennale internationale d'aquarelle. Autour de Rolland Palmaerts, président d'honneur, Odette Feller et Cao Bein An, invités d'honneur, cette 1re biennale vous invitera à découvrir près de 200 aquarelles d'artistes professionnels nationaux et internationaux (entrée gratuite).
Une dizaine d'artistes amateurs sélectionnés y présenteront également leurs œuvres de l'année et deux d'entre eux seront primés.
Pendant cette manifestation, vous pourrez vous initier ou vous perfectionner à l'aquarelle en participant aux nombreux stages (tous publics), encadrés par les artistes professionnels exposants.

Informations pratiques :
Les stages se déroulent à l'école de Sainte-Féréole.
Les expositions ont lieu à la salle polyvalente et à la salle du temps libre.
Pour s'inscrire aux stages, à l'exposition d'amateurs ou en savoir plus :
Site : www.biennaledaquarelle.fr
e-mail : contact@biennaledaquarelle.fr
tel : 06 07 44 34 64

SPORT

44e Rallye du Limousin
Organisé par l'ASALAC
Du 10 au 12 juin

Concours complet d'équitation - Pro 1 et 2
Les 12 et 13 juin
POMPADOUR
05 55 73 60 99

Triathlon de Tulle
Dimanche 13 juin
L'Auzelou
TULLE
05 55 20 21 27

Challenge national des écoles de course d'orientation
Les 19 et 20 juin
BUGEAT
06 07 30 82 07

Course internationale longue distance de canoë-kayak
Samedi 19 juin
D'ARGENTAT à CASTELNAUD
05 55 28 86 45

Rencontre inter-régionale de boxe anglaise
Organisée par Le Noble Art Briviste
Samedi 19 juin
EGLETONS

23e Triathlon du Pays de Brive
Dimanche 20 juin
Lac du Causse
BRIVE
05 55 23 49 89

10e Édition du Challenge Jeannot Lafont (flag rugby)
Du 25 au 27 juin
LARCHE
06 20 25 09 99 ou
www.cjlflag.com

Journée "Portes Ouvertes" à Oxygène Sports Nature (course d'orientation, escalad'arbre, tir à l'arc, moto verte, canoë, vtt)
Découverte gratuite des sports nature en famille ou entre amis
Goûter offert aux enfants
Dimanche 27 juin de 13 h 30 à 18 h
Le Saillant
VOUTEZAC
05 55 84 73 54 ou
www.oxygenesportsnature.org

RANDONNEES

Organisée par le Comité départemental et le Conseil général

Participation au Rando challenge de Voutezac, en juin
VOUTEZAC
http://www.voutezac-asvs.net/

Sortie 12 km sur le cirque de Freysseline
suivi de la visite de la ville de Treignac avec pique-nique tiré du sac.
Dimanche 27 juin à 10 h
RDV au chalet de la Croix de la Mission
SAINT-SETIERS
Renseignements au 06 79 06 85 60

DIVERS

Manifestation artistique :

Chamboul'ARTS - 2e édition
Du 12 au 19 juin
Création de trois sculptures sur le site. Exposition dans la Chapelle. Animations tout au long de la semaine
Tout public. Entrée gratuite
Site du Puy Saint-Damien
CHAMBOULIVE

La 25e Foire de Belveyre fête le cheval - Démonstrations équestres, balades à poneys...
Dimanche 20 juin
Vide-greniers, commerçants, quads...
Le soir : sanglier à la broche suivi d'un bal gratuit
Foyer rural
NESPOULS
05 55 85 85 49 (HR)

Promenade au Jardin d'Arsac
Thème d'animation 2010 : "bêche, binette et compagnie"
Les **12-13 juin** et **19-20 juin** et aussi **les jeudis de juillet-août**
à partir de 16 h
Accessible aux personnes à mobilité réduite - Entrée libre
SAINT-FREJOUX

Journée mondiale du don de sang
Collecte de sang, animations diverses, "point rencontre" technique et scientifique
Le lundi **14 juin** de 11 h 30 à 19 h
Salle Impasse Latreille
TULLE

3e Rencontre folk inter régions
Stage gratuit, repas sur réservation (10 €), bal folk, scène ouverte
Le samedi 19 juin à partir de 15 h
Salle polyvalente
VOUTEZAC
05 55 86 83 65

"Un dimanche à la campagne"
Lancement de la saison des marchés des producteurs de pays
Dimanche 20 juin
Domaine de Sédières
CLERGOUX

Vide-grenier de l'ASPTT Roller
Dimanche 20 juin de 8 h à 18 h
Au Rocher Coupé
BRIVE
www.rollerhockeybrive.com

Concours cross – maniabilité
Organisé par l'association "Les attelages de Pompadour"
Dimanche 20 juin
à Coubjours
POMPADOUR
05 53 50 32 79

Visite et découverte du Moulin de la Chassognite
Dimanche 20 juin de 14 h à 18 h
05 55 72 99 62
Gratuit
AIX

Taille de pierres : exposition et démonstration
Initiations aux techniques de taille de pierres
Les 19 et 20 juin de 10 h à 19 h
Puy la Done
LE CHASTANG
Gratuit
05 55 93 17 67

Visite du jardin botanique
Dimanche 20 juin à 14 h 30
Le Saumont
LOSTANGES
Gratuit
05 55 84 29 58

Visite du Moulin de Lastouillas
ancienne minoterie
Production de farine de meule
Dimanche 20 juin de 14 h à 18 h
Gratuit
USSEL

Fête annuelle
Nombreuses animations : Concert, cabaret, expositions, marché gourmand, fête foraine.
Repas champêtre le dimanche midi.
Les 25, 26 et 27 juin
SAINT GERMAIN LES VERGNES
Renseignements au 05 55 29 40 68

Fête de Saint-Jean – Vide-greniers - Feu à 22 h.
Organisé par "La Fageoune"
Buvette et restauration possible sur place
Samedi 26 juin à partir de 15 h
LAFAGE SUR SOMBRE

Journée de l'Artisanat d'Art et des Produits régionaux
Organisé par le Lions Club Tulle Doyen. Au profit d'enfants défavorisés ou malades
Dimanche 27 juin
Quai Baluze
TULLE

Rencontre avec Steve Givernaud et Thilleli Rahmoun
À la résidence d'artistes Chamalot
Dimanche 27 juin de 15 h à 18 h
MOUSTIER-VENTADOUR
www.chamalot-residart.fr

5e édition de la fête du chien et de la chasse
Animations diverses : Foire aux chiens, vide-grenier, artisanat d'art, ball-trap, moules-frites.
Dimanche 27 juin
SAINT-PAUL
Entrée gratuite
06 31 11 90 88

Fête au village, vide-grenier, produits du terroir.
Dimanche 27 juin de 9 h à 18 h
Emplacement gratuit mais à réserver
05 55 84 00 91
LE PESCHER

16e Fête du livre organisée par l'Amicale laïque et la Municipalité
Samedi 3 juillet
Inauguration de l'exposition "Inconnues corréziennes, Réso-

KIOSQUE

◆Bertran de Born, la preuve par neuf

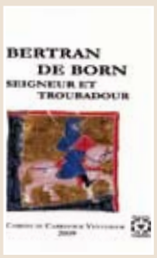

Seigneur de Hautefort, à la limite du Limousin et du Périgord, Bertran de Born est né en 1140 dans le château du même nom. Ce troubadour, contrairement à beaucoup de poètes des temps modernes, n'a jamais su choisir entre deux passions contradictoires : l'amour et la guerre. Sur ces deux sujets, il a signé quelques sirventes (poèmes satiriques en langue d'oïl) politiques qui lui ont valu une notoriété telle que Dante l'a représenté dans sa Divine Comédie. L'ouvrage édité par Carrefour Ventadour a pour ambition de mieux faire connaître la personnalité ambivalente de Bertran de Born, à la fois seigneur et troubadour. Sa vie et son œuvre sont analysées, décortiquées par neuf universitaires aux horizons divers. Chacun leur tour, ils livrent leur vision de l'œuvre du troubadour, sous l'angle de la guerre (Jean-Marie Sarpoulet), de l'amour (Katy Bernard, Peter Ricketts) et de la vertu du corps et l'esprit (Walter Meliga, Gérard Gouiran, Dominique Billy). Luc de Goustine, président de Carrefour Ventadour, appelle cela *«les approches croisées du mystère à l'œuvre de Bertran de Born»*.

"Bertran de Born, seigneur et troubadour" - Cahiers de Carrefour Ventadour - 15 €.

Un Dimanche à la campagne avec l'accent anglais

La septième édition d'un Dimanche à la campagne aura lieu le **20 juin à Sédières**. Cette manifestation lance désormais traditionnellement la saison des marchés de producteurs de pays. Produits régionaux de saison, ou en bocaux, à emporter ou à déguster sur place, animations... les habitués savent à quoi s'attendre. Pour eux, comme pour ceux qui vont découvrir le concept d'un Dimanche à la campagne, il sera possible de réserver une table pour déguster les produits achetés sur place. Bancs, couverts, condiments et points de cuisson sont accessibles pour 1,50 euro.

A noter : pour cette septième édition, un espace sous chapiteau accueillera un salon des entreprises anglaises «British exhibition fair», organisé par Angel Traders et la Chambre de commerce franco-britannique.

Renseignements et réservations :
Chambre d'Agriculture de la Corrèze (Service Tourisme Rural)
Tél : 05 55 21 55 49

nances d'écrivains" (jusqu'au 25 juillet)
SAINT-MARTIN-LA-MEANNE

Stage de photographie animé par Philippe Kohn

Tous niveaux
Les 3 et 4 juillet
Galerie "Et tant d'arts"
BRIVE
05 55 92 23 53

L'association "Entract'Novalienne" organise **son vide-grenier**
Dimanche 4 juillet
Le bourg
NOAILLES
06 98 86 90 97

Vide-grenier

Dimanche 11 juillet
Place du village
LIOURDES
05 55 91 14 80
ou 06 19 65 32 18

Stage de dessin

Du 12 au 16 juillet
Résidence d'artistes Chamalot
MOUSTIER-VENTADOUR
05 55 93 05 90

La légende de la Fée Mélusine

Spectacle jeune public
Mardi 13 juillet à 21 h 30
Dans le cadre de l'anniversaire des Théâtrales du 13 juillet au 17 août
Théâtre de verdure
COLLONGES LA ROUGE

Fête des vieux métiers

Repas batteuse à 12 h 30
Dimanche 25 juillet
LASCAUX
05 55 25 68 02

Spectacle Son et Lumière « Splendeurs d'une nuit d'été »,

entièrement inédit
Les 22, 23, 24 et 29, 30, 31 juillet à 22 heures.
Dans l'enceinte des ruines du Château
GIMEL-LES-CASCADES
Nous vous attendons chaudement vêtus.
Renseignements et réservations :
Association Son et Lumière de Gimel : 05 55 21 44 34
Office de tourisme de Gimel : 05 55 21 44 32
sonetlumiere.gimel@orange.fr
http://gimelenscene.free.fr

Si vous souhaitez faire paraître une information dans Corrèze Magazine, dans le prochain numéro de **juillet-août** vous devez impérativement nous transmettre vos informations avant le **mercredi 16 juin.**

KIOSQUE

Oradour : l'aventure humaine de la reconstruction

Le massacre d'Oradour-sur-Glane, le 10 juin 1944, symbolise pour toujours la barbarie aveugle et le fanatisme nazi. Beaucoup d'ouvrages ont été édités pour relater l'indicible horreur de cette funeste journée. Albert Valade lui-même, avec «La page de catéchisme», a raconté le drame. Avec ce nouveau livre, l'auteur s'attache à éclairer sous tous les angles la renaissance d'un village martyr. En collectant les articles de presse, en compilant les souvenirs, Albert Valade a construit une riche rétrospective, décrivant une à une les étapes qui ont conduit à la reconstruction, dans tous les sens du terme, du village. Pacifiste, l'auteur se fait le porte-parole de celles et ceux qui ont relevé le défi de faire renaître Oradour de ses cendres et de faire triompher la vie face aux plus grandes épreuves.

"Oradour, la renaissance",
d' Albert Valade
Editions de la Veytizou - 29,95 €.

Bulletin à retourner au Conseil général de la Corrèze

Direction de la communication - 9, rue René et Emile Fage -19005 TULLE Cedex

Avec le Conseil général, Gagnez

❑ **20 places** «Festival de Sédières»
- ❑ Cirque : 7, 8 et 10 juillet
- ❑ Musique actuelle : 22, 23 et 24 juillet

2 places / personne. (Les lauréats devront préalablement réserver leur soirée en appelant le 05 55 27 76 40)

❑ **20 entrées** Les folies d'Offenbach
Concert d'ouverture du Festival de la Vézère
Mercredi 7 juillet à 20 h 30 - Espaces des Trois Provinces à Brive
2 entrées / personne

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

..... Tél. : .....

Un seul bulletin par foyer sera accepté (même nom et même adresse). Tout bulletin incomplet ou illisible sera considéré comme nul.
Les gagnants seront désignés par tirage au sort, le 28 juin sous le contrôle de : Maître Genet - 1 quai Gabriel Péri - 19000 Tulle - Tél. : 05 55 26 14 38
Règlement disponible au Conseil général - Direction de la communication - Tél. : 05 55 93 72 30
Les gagnants seront avertis par téléphone.

Le Conseil général vous propose de participer à un **tirage au sort** en retournant avant le **vendredi 25 juin** le présent bulletin (ou une photocopie).

musée
du président
JACQUES CHIRAC

Carnets de Voyages

EDMOND DARTEVELLE
Un Valeureux Explorateur Africain

Exposition jusqu'au **11 novembre 2010**

musée du président **Jacques Chirac**
19800 Sarran • téléphone : 33 (0)5 55 21 77 77 • télécopie : 33 (0)5 55 21 77 78 • e.mail : musee.president@cg19.fr

La culture au quotidien
www.cg19.fr

CORRÈZE
Conseil Général